



AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal

Aux citoyens de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE le conseil municipal de Ste-Gertrude-Manneville a adopté lors de sa séance tenue le 11 Novembre 2025, la résolution # 112-11-2025 modifiant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

En vertu de cette résolution :

- La séance ordinaire initialement prévue pour le lundi 1^{er} décembre 2025 est reportée au lundi 8 décembre 2025, à la même heure et au même endroit.

Toute personne intéressée peut consulter le calendrier des séances ordinaires modifié sur le site internet de la municipalité.

Donné à Ste-Gertrude-Manneville, ce 12^e jour de Novembre 2025.

Sandra Boutin
Directrice générale &
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION **(Article 420 du code municipal)**

Je, soussignée, Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés entre 9h00 et 16h00 ainsi que sur le site internet de la Municipalité. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour de Novembre 2025.

Sandra Boutin
Directrice générale &
Greffière-trésorière